

Programmes de Fidélisation

Protection des Effets Personnels

Favoriser votre offre par un service personnalisé et générer des marges.

Les biens couverts

- Le contenu d'un sac à main :
 - moyens de paiement (cartes bancaires, chéquier)
 - les papiers (carte d'identité, passeport, permis,...)
 - les clés (domicile, véhicule, locaux professionnels)
 - le portefeuille, le sac
 - le téléphone portable...

Ce que couvre la garantie

- Le vol par effraction ou agression
- L'utilisation frauduleuse des moyens de paiement, de la carte SIM du téléphone portable.

Le fonctionnement de la garantie

La garantie fonctionne sous forme d'indemnisation du bénéficiaire.

Le bénéficiaire de la garantie

- Le particulier
- Le professionnel : artisan, commerçant.

Les partenaires

- Etablissements financiers :
 - Banques
 - Sociétés de financement
 - Mutuelles.

La distribution de la garantie

- En inclusion, dans une carte de paiement ou de fidélité
- En option, vente au guichet, marketing direct, pollicitation.

Contacts Souscription

David PORTERIE - Tel: 01 49 02 46 54

david.porterie@chartisinsurance.com

Elisabeth SCHULTHESS - Tel: 01 49 02 46 19

elisabeth.schulthess@chartisinsurance.com

Solène LE GOFF - Tel: 01 49 02 44 88

solene.legoff@chartisinsurance.com

Sophie MARESCAUX - Tel: 01 49 02 44 08

sophie.marescaux@chartisinsurance.com

Directions Régionales

Bordeaux

Tel : 05 57 35 98 14

virginie.duparc@chartisinsurance.com

Lille

Tel : 03 28 53 58 70

benoit.delajaille@chartisinsurance.com

Nantes

Tel : 02 40 89 78 00

patrice.robin@chartisinsurance.com

Paris

Tel : 01 49 02 46 58

sophie.delcourt@chartisinsurance.com

Lyon

Tel : 04 78 38 74 20

michel.ville@chartisinsurance.com

Strasbourg

Tel : 03 88 52 81 40

hubert.fromm@chartisinsurance.com